

**L'APOTHIKAIRERIE DE
L'ABBAYE DE LÉRINS
AU XVII^e SIECLE**

Jean-Pierre BÉNÉZET

La rareté des documents rend l'étude de la pharmacie monastique difficile. Ici et là quelques apothicaireries, comme celle de la chartreuse de Valldemosa à Majorque, ont été plus ou moins bien conservées. Des ensembles de récipients et d'emballages divers donnent alors une idée approximative des médicaments qui y étaient dispensés. On est cependant tributaire de collections plus ou moins complètes, allégées par des emprunts ou par le bris accidentel de vases fragiles.

Un inventaire dressé le 8 novembre 1645 concerne l'apothicairerie de l'Abbaye de Lérins. Ce document constitué de 4 feuillets est déposé aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes sous la cote H 129. Son écriture est aisément déchiffrable. Il semble complet. S'il ne peut remplacer pour l'amateur de récipients de pharmacie une belle collection de chevrettes et d'albanelles, il a le mérite d'illustrer le contenu d'une apothicairerie.

Cet inventaire permet à priori d'aborder plusieurs axes d'investigation. Citons tout d'abord l'histoire de la technologie pharmaceutique, de la thérapeutique et de la pharmacie monastique. Indirectement il éclaire les problèmes de santé d'une communauté religieuse. Il est enfin un témoignage pour l'histoire sanitaire de la Provence.

Transcription du document.

/f° 1 r°/ Inventaire des drogues, huiles, eaux, onguants et meubles trouvés dans la boutique de l'apothicaire du sacré Monastère Saint Honoré de Lérins du 8^e 9bre 1645.

Boetes quarrées. Boetes.

1 Prem^t une boiete pulvis tabac¹, 2 dragmes. 2 B. Gomme arabique, 2 onses. Sel ammoniac, 2 onses. Alun, 8 onses. Vitriol romain², 2 onses. Alun calciné, 2/1 onses. 3 B. Lignum sanctum³. Les bois samblats⁴ blanc, rouge et citrin, de chascun demi livre. Poudre escorce de citron, 2/1 onses. Une pointe corne de cerf⁵. 4 B. Aloès épatique. Aloès cicotrin, 2 drag. et un peu d'opium tebaicum. 5 B. Radicis liquiricie. Racines regalice 2/1 livres. 6 B. Radicis ialat⁶, 2/1 livre. Amidon, 2 On. Cantarides, 1 drag..

Boètes rondes.

1 B. Mirabolan⁷. Jujubes, 2 livres. 2 B. Cera alba. Racine d'iris, 2/1 livres. Estorax⁸, 2/1 onses. Ladanum⁹, 2 drag.. /f° 1 v°/ Cire rouge, 2 onses. Semance melon, 1 onse. 3 B.

¹ Le tabac était utilisé en thérapeutique. Il fut introduit en France vers 1560 par Jean Nicot, ambassadeur près de la cour de Lisbonne. Son nom commun est tiré de celui de l'île Tabago où il poussait en abondance.

² Le vitriol romain est le sulfate de fer. Voir note 85 de mon article « Pharmacologie médiévale et pharmacie en Provence Orientale », in *Recherches Régionales*, 150 (1999), p. 26.

³ Le bois de gaïac ou gayac, *Guaiacum officinale* L., ou *Gtuaiacum sanctum* L., Zygophyllacées, est un sudorifique. Il fut employé dans le traitement de la syphilis avant les préparations mercurielles.

⁴ Le bois de santal. Il en existait plusieurs variétés. Voir note 77, in « Pharmacologie médiévale et pharmacie en Provence Orientale », *op. cit.*, p. 26.

⁵ Ne pas confondre avec la plante du même nom.

⁶ La racine de jalap. Décrite pour la première fois par Monardès dans son *Dictionnaire des médicaments du Nouveau Monde*. Introduite en 1609 en Europe, cette drogue a été popularisée par Gaspard Bauhin en 1620 dans son *Theatrum botanicum*.

⁷ Les myrobolans. Groupe de fruits provenant de deux familles botaniques, les Combrétacées et les Euphorbiacées. Voir note 134, in « Pharmacologie médiévale et pharmacie en Provence Orientale », *op. cit.*, p. 30. Les myrobolans étaient utilisés comme laxatifs.

⁸ Le storax est le suc obtenu par incision d'un arbre méditerranéen, l'aliboufier ou *Styrax officinalis* L., Styracacées. Ce produit solide ne doit pas être confondu avec le storax liquide ou styrax, oléorésine produite par le *Liquidambar orientalis* Mill., Hamamélidacées, arbuste d'Asie-Mineure. Voir notes 122 et 138, in « Pharmacologie médiévale et pharmacie en Provence Orientale », *op. cit.*, p. 29 et 30.

⁹ Ne pas confondre le ladanum ou labdanum, qui est une oléo-résine produite par le *Cistus creticus* L. ou le *Cistus ladaniferus* L. Cistacées, avec le laudanum de Sydenham ou teinture d'opium safranée.

Lignum Sanctum. Galle d'Istrie, 2 livres. Vitriol ou couperose¹⁰, 2 livres. Fenouil grec¹¹, 2 onses. Semance citron, 2 onses. Semances de melon, de bondes ou bouteilles, de grandes citrouilles de la présente année, en tout 1 livre. Semance de citron, 2/1 livres.

Une petite boîte. Fleurs de pavot rouge¹². Une autre de coriandre.

Boîte carrées.

1 B. Correctivum¹³. Anis, 2 onses. Coriandre, 2/1 livres. Cannelle, 1 drag.. Girofle, 2 drag.. Ginjambre, 2/1 onses. 2 B. Agaric. Agaric, 2/1 livres. 3 B. Agaric trochisque¹⁴. Dudit, 2 onses. 4 B. Manna calabrina¹⁵. Manna, 1 livre. /f°2 r°/ 5 B. Rhubarbe. Dudit, 2/1 livres. 6 B. Folium sena¹⁶. Plaine de céné.

Autres boîtes longues.

Boîte Saccharum. Sucree, 2 onses. B. Gommi. Masic¹⁷, 1 drag.. Assa fetida, 2/1 livres. Gomi tragacan¹⁸, 1 drag. Gome armoniac¹⁹, 4 onses. Ebedelion²⁰, 2 onses. Alun de plume²¹, 1 onse. Sagapenon²², 3 onses. Galban²³, 1 onse. Estorax²⁴, 3 onses. Radices cippi²⁵, 2 onses. Corail rouge, 2 drag. Emplastrum pro stomacho²⁶, 2 onses. Emplastrum divinum²⁷, 2/2 livres. Poudre de chypres²⁸. B. Vitrioleu[m]²⁹. Boli armeni³⁰, demi-livre. Boli comu³¹, 2 livres.

¹⁰ Voir supra, note 2. Vitriol ou couperose, cette expression est imprécise et ne permet pas de faire la distinction entre le vitriol vert ou vitriol romain ou couperose verte notre sulfate de fer, le vitriol bleu ou couperose bleue, notre sulfate de cuivre et le vitriol blanc ou couperose blanche notre sulfate de zinc.

¹¹ Le fenugrec. Graine moulue de *Trigonella fenum-graecum* L., Légumineuses. Employé comme émollient en médecine humaine au Moyen Age.

¹² Le coquelicot, fleur du *Papaver Rhæas* L., Papavéracées. Utilisé comme sédatif et pectoral.

¹³ Médicament non identifié.

¹⁴ Les trochisques sont un forme médicamenteuse solide, principalement destinée à la voie orale.

¹⁵ La manne est une exsudation sucrée produite par diverses variétés de frênes (*Fraxinus Ornus*, L., *Frax. rotundifolia* L., *Frax. excelsior* L., Oléacées), à la suite de blessures, de piqûres d'insectes, voire spontanément. Celles de Calabre et de Sicile étaient réputées.

¹⁶ Le séné. Les folioles et gousses (appelées improprement follicules) de ce végétal étaient employées comme purgatif. Voir note 74, in « Pharmacologie médiévale et pharmacie en Provence Orientale », *op. cit.*, p. 26.

¹⁷ Lire mastic. Cette résine aromatique est produite par le lentisque, *Pistacia Lentiscus* L., Térébinthacées. Elle doit son nom au fait qu'on l'utilisait comme masticatoire. Le mastic de Chio était réputé.

¹⁸ Lire gomme adragante. Cet exsudat sucré et mucilagineux est produit par divers astragales orientaux comme l'*Astragalus gummifer* Labill., Légumineuses-Papilionacées.

¹⁹ La gomme ammoniacque. Cette gomme-résine était produite par des plantes du genre *Ferula*, Ombellifères. Cette drogue est produite aujourd'hui par une autre ombellifère le *Dorema ammoniacum*. Ne pas confondre ce produit aromatique avec le sel ammoniac ou chlorure d'ammonium, produit minéral.

²⁰ Le bdellium, gomme-résine produite par le *Commiphora africana* Engl., Burséracées.

²¹ Lémery distinguait plusieurs qualités d'alun. L'alun de Rome ou de Civitavecchia, l'alun de roche ou de glace ou alun blanc, on le calcinait pour obtenir l'alumen ustum, l'alun de sucre ou alun sacarin (composition d'alun, de sucre et de blanc d'œuf), l'alun catinum qui était un mélange de cendres alcalines, l'alun de plume provenait du Levant et notamment de l'île de Milo. .

²² Gomme sagapenum ou sérapin, gomme résine tirée d'ombellifères du genre *Ferula*, poussant au Moyen-Orient. Voir note 100, in « Pharmacologie médiévale et pharmacie en Provence Orientale », *op. cit.*, p. 27.

²³ Le galbanum, résine aromatique de *Ferula galbaniflua* L., Ombellifères, provenant d'Asie centrale.

²⁴ Ecriture provençalisée de storax.

²⁵ Le souchet. On utilisait le rhizome de plantes aromatiques du genre *Cyperus*, Cypéracées. Ne pas confondre *cyperus* avec *cupressus*, le cyprès.

²⁶ Emplâtre pour l'estomac. Plusieurs formules d'emplâtres pour l'estomac sont décrites dans les anciennes pharmacopées comme le *Luminare majus* de Manlius de Bosco, les *Concordes* de Barcelone et de Saragosse, le *Mesue* et le *Riccettario Fiorentino*. Ces médicaments composés, appliqués sur la peau au niveau supposé de l'estomac, étaient censés renforcer l'action de cet organe.

²⁷ Emplâtre divin. Il existait plusieurs formules d'emplâtres ou d'onguents divins destinés à favoriser la cicatrisation. Ces formules sont d'origine salernitaine.

²⁸ Poudre de Chypre, mélange de produits aromatiques.

²⁹ Vitrioleum : l'huile de vitriol ou acide sulfurique.

Boiet quarrée à la rustique.

B. Semen-contra³², 2/1 livres. Souffre vif, 2/1 livres. Semance d'agnus castus³³. Peau de serpent³⁴. Semence de laictue. Semence de grenades. /f°2 v°/ Petite corbeille. Fleurs d'estécats³⁵, de stoecats. De roses. De mélilot et oeillet.

Pots de terre.

1 P. Sirop de berbène³⁶, néant. 2 P. Sirop de rosis siccis demi ramply du ~~vin~~ ~~est~~ sirop sitoniom³⁷. 3 P. Sirop de absinte, néant. 3 P. Sirop de mirtil³⁸, néant.

4 P. Sirop rosat, néant. 5 P. Sirop d'artemise³⁹, nant [*sic*]. 6 Six autres pots vuides. P. Oleum laurinum⁴⁰, 2/1 onses.

1 Petits pots. Conserve de rose liquide⁴¹. 2 Petit pot diacrides⁴², dudit, 1 onse.

Fioles de demis li[vr]es d'eau distillée.

1 E. de noix, demi ramply. 2 E. centinonia⁴³, ramply. 3 E. salvia⁴⁴, un tiers. 4 E. scabiosa⁴⁵, deux tiers. 5 E. scordii⁴⁶, à moitié. 6 E. plantaginis⁴⁷, à moitié. 7 E. capilli

³⁰ Le bol d'Arménie, argile au pouvoir astringent. Voir note 60 in « Pharmacologie médiévale et pharmacie en Provence Orientale », *op. cit.*, p. 24.

³¹ Argile commune, produit plus économique que le Bol d'Arménie mais ayant au 17^e s. les mêmes usages thérapeutiques.

³² Cette appellation est l'abrégé de *semen contra vermes* ce qui en indique l'usage. Le semen contra ou barbotine était employé il y a encore quelques décennies. Il est constituée des capitules floraux de l'*Artemisia maritima* L., variété *pauciflora*. Composées. Selon le Codex de 1965 le semen contra correspond aux capitules floraux de l'*Artemisia maritima* L. ou *Artemisia Cina* Berg., Composées. On distingue dès le Moyen Age, selon leur provenance géographique, plusieurs qualités de semen contra. Celui du Levant, produit par l'*Artemisia contra* L. et celui de Barbarie provenant de l'*Artemisia judaïca* L.. Pour d'autres auteurs, il pourrait s'agir des capitules floraux de l'*Artemisia nutans*, *monogyna* ou *glomerata*. On peut également ajouter aux plantes précédentes la tanaïsie et la santoline, toutes deux vermifuges.

³³ L'agnus castus ou gattilier, *Vitex Agnus castus* L. Verbénacées, était utilisé au Moyen Age comme sédatif. Ses graines sont employées au 17^e s. dans le traitement des maladies vénériennes.

³⁴ L'usage de ce médicament relevait de la théorie des signatures. Il est probable qu'il entrait dans des préparations destinées aux maladies de peau comme les eczémas.

³⁵ La lavande stœchas, *Lavandula stœchas* L., Labiées.

³⁶ Lire verveine.

³⁷ Lire cydonium, les coings.

³⁸ Sirop de myrte (ne pas confondre avec les myrtilles), médicament composé à base de baies de myrte, *Myrtus communis* L., Myrtacées. Était utilisé comme resserrant, dans le traitement des diarrhées et des hémorragies digestives.

³⁹ L'armoise ou herbe d'Artémise est connue depuis l'antiquité pour ses propriétés emménagogues. Cette composée doit son nom à Artémise, femme du roi Mausole ou à la déesse du même nom. Auparavant elle était qualifiée de *parthenis*. Pline signale qu'elle est employée dans le traitement des maladies féminines. Il distingue plusieurs espèces pouvant être qualifiée d'armoises et que l'on peut confondre avec des composées voisines. Les botanistes reconnaissent dans les armoises de Pline l'*Artemisia campestris* L., l'*Artemisia pontica* L., l'*Artemisia chamæmelifolia* Vill., l'*Artemisia camphorata* Vill.. Selon André, l'armoise des auteurs latins serait *Artemisia campestris* L.. Au Moyen Age, le mot armoise correspond le plus souvent à notre grande armoise, *Artemisia vulgaris* L.. Il peut désigner d'autres espèces, n'appartenant pas nécessairement au genre *artemisia*. Cette appellation s'étend ainsi à d'autres composées, l'armoise moyenne serait notre tanaïsie et l'armoise à feuilles fines notre grande camomille. Au 17^e siècle, on distingue en matière médicale deux armoises, la grande, assimilable à notre *Artemisia vulgaris* et la petite.

⁴⁰ Huile de laurier. Obtenue par pression à chaud des baies de laurier. Elle figure dans toutes les pharmacopées médiévales. On l'utilisait en frictions pour calmer diverses douleurs.

⁴¹ Conserve de rose. Il s'agit de pétales ayant macéré dans du sirop.

⁴² Le *diagridium* ou scammonée préparée à partir de la gomme-résine de liserons d'Asie Mineure, comme le *Convolvulus Scammonia* L., Convolvulacées. La scammonée une fois préparée, par cuisson avec des fruits astringents comme correctifs de son effet purgatif violent, ou exposition à des vapeurs de soufre, recevait le nom de diagrède, *diagridium sulphuratum*..

⁴³ La centinode ou renouée, *Polygonum aviculare*, L., Polygonacées. Plante astringente prescrite dans le traitement des diarrhées, des hémorragies et comme antivomitif. Fallope en conseillait l'emploi dans le traitement des hernies. Le qualificatif d'*aviculare*, donné par les botanistes, est dû à l'intérêt porté par les oiseaux à ses graines.

veneris⁴⁸, à moitié. / f° 3 r°/ E. plantaginis, petite fiole d'une once. E. buglosa⁴⁹, vuide. E. absintii, vuide. E. agrimonie⁵⁰, plaine. E. mirtina⁵¹, plaine. E. veronica⁵², deux tiers. E. naffa⁵³, vuide. E. endivia, à moitié. E. acetosa⁵⁴, à moitié. E. tussilagin⁵⁵, un tiers. E. lactuca⁵⁶, à moitié. E. portulaca⁵⁷, deux tiers. E. cicorea⁵⁸, vuide. E. borraginis⁵⁹, plaine. E. graminis⁶⁰, plaine.

Fioles d'un pot.

E. naffa, remplie. Autre fiole à demi. E. rosis marini⁶¹, à demi.

Fioles d'huile.

Huile rosat, demi fiole d'une pinte. F. oleum therebentinum, de demis-livre ra[m]pli. F. oleum hypericonum⁶², deux fioles rondes de demis-livres, une ramplie et l'autre à moitié. Oleum petrolinum⁶³, petite fiole d'une once. Oleum ruta⁶⁴, fiole ronde de demis-livre ramplie. Oleum scorpionum⁶⁵, petite fiole à moitié. Oleum lilionum⁶⁶, deux petites fioles carrés d'une once, quasi ramplies./f° 3 v°/ Oleum vulpinum⁶⁷, deux cuillères. Oleum nicociale⁶⁸, une cuillerée. Oleum camomile⁶⁹, une fiole d'une once. Oleum amigdalarum⁷⁰, demi fiole d'une once. Aqua imperialis⁷¹, une cuillerée.

Pots de terre.

⁴⁴ Eau de sauge.

⁴⁵ Eau de scabieuse.

⁴⁶ Eau de scordium ou germandrée petit-chêne.

⁴⁷ Eau de plantain.

⁴⁸ Eau de capillaire de Vénus. Il s'agit de l'*Adiantum Capillus Veneris* L. Adiantacées.

⁴⁹ Eau de buglosse.

⁵⁰ Eau d'aigremoine.

⁵¹ Eau de myrte.

⁵² Eau de véronique, *Veronica officinalis* L., ou *Veronica agrestis* L., Scrofulariacées.

⁵³ Eau de fleur d'oranger.

⁵⁴ Eau d'oseille.

⁵⁵ Eau de tussilage.

⁵⁶ Eau de laitue.

⁵⁷ Eau de pourpier.

⁵⁸ Eau de chicorée.

⁵⁹ Eau de bourrache.

⁶⁰ Eau de chiendent.

⁶¹ Eau de romarin.

⁶² Huile de millepertuis.

⁶³ Le pétrole ou « huile de pierre ». Connu en Europe et notamment en France où l'on utilisait celui de Gabian en Languedoc sous l'appellation d'« huile de Gabian ». Le pétrole est employé en thérapeutique au 17^e s. pour ses propriétés incisives, pénétrantes, raréfiantes et résolutes. On l'utilisait généralement en usage externe et à l'occasion, par voie orale, notamment comme vermifuge.

⁶⁴ Huile de rue, obtenue par macération de la plante, *Ruta graveolens* L., dans de l'huile d'olive.

⁶⁵ Huile de scorpions, obtenue par macération de scorpions dans de l'huile d'amandes douces. Sa formule figure dans les pharmacopées anciennes précitées.

⁶⁶ Huile de lys, obtenue par macération de pétales de lys et de plusieurs produits aromatiques dans de l'huile d'olive.

⁶⁷ Huile de renard, obtenue par cuisson dans un mélange d'eau douce, d'eau de mer et d'huile d'olive vieille d'un renard éviscéré, on ajoutait des aromates pour corriger une odeur probablement désagréable. Ce produit était utilisé en frictions pour calmer les crises de goutte. Son usage relève également de la théorie des signatures, le renard animal leste et agile est à opposer aux goutteux impotents. La formule est également très répandue, cf. note précédente.

⁶⁸ Huile de tabac, obtenue par cuisson de suc de feuilles de tabac dans de l'huile d'olive. Cette formule figure dans la *Pharmacopée universelle* de Lémery..

⁶⁹ Huile de camomille.

⁷⁰ Huile d'amande. Il s'agit probablement des amandes douces.

⁷¹ Eau impériale, obtenue par distillation de vin blanc dans lequel ont macéré des plantes aromatiques. Cette préparation figure dans la *Pharmacopée universelle* de Lémery. Elle n'est pas décrite dans les pharmacopées médiévales usuelles.

Trois pots de thériaque⁷², sçavoir un grand, n'y en ayant fort peu, un petit tout ramply et le tiers, de verre, où es ce qu'il y en a que fort peu. Deux petits pots de terre de mithridat. Confection hiacinthe⁷³, un petit pot de terre. Un petit pot de verre avec un peu de poudre restrictive⁷⁴. Storax liquide, un petit pot à demi ramply. Extrait purgatif⁷⁵ dans un petit pot de terre. Mercure dans une petite fiole⁷⁶, une once et demi. Confection alchermès⁷⁷, vuide. Un pot de terre contenant une cuillerée de thérébintine de Venise. Un petit pot de terre d'un demis livre contenant de sirop de noix. Petit pot avec un peu d'album Rasi⁷⁸ dedans. Un petit pot de diacalcite⁷⁹ à demi ramply. Deux petits pot d'unguentum dealtea⁸⁰. Un petit pot d'huyle laurin. Un petit pot de tripharmacum⁸¹. Un autre petit pot de beaume *ad consolidanda*⁸². Un peu d'emplastre balsamitique pour les playes, dans un papier. Un petit pot avec un peu de cire neuve. Un petit pot avec un peu d'onguent rosat. Diaculon magnum cum gomis⁸³, 2 onces. Unguentum diapalma⁸⁴, 2/1 onces. /f° 4 v°/ Emplastre pour les playes, 2 onces. Un papier avec des pillules ante cibum⁸⁵. Un autre papier contenant un peu de sel d'absinthe et de tamaris⁸⁶. Une petite fiole contenant un peu de beaume du Péru. Un pot à demi rampli de miel. Autres douze petits pots de terre vuides. Quatre grand pots de terre vernisés au col estroit. Deux mortiers de bronze avec leurs pillons du mesme, un grand et l'autre petit. Quatre spatules de fer, une grande, deux médiocres et une petite. Deux balances d'airain, une grande et une petite. Un alambic, son chapiteau et sa fraigratoire d'airain. Un alambic de verre avec la courge de terre. Un fourneau de fer portatif. Une ciringue d'estaing dans son estuy noir⁸⁷. Un matras de verre rampli de poudre de simpacie. Un garde peigne de drap noir contenant

⁷² La thériaque, médicament complexe (plus de 80 composants), de consistance molle, appartenant au groupe des opiatés en raison de la présence d'opium dans sa formule, était employée comme antidote universel. Ce pouvoir de protection contre les fièvres, les morsures et les piqûres venimeuses était qualifié d'alexitére.

⁷³ Confection hyacinthe : électuaire à base de plantes aromatiques et de pierres précieuses destinées au traitement de la peste.

⁷⁴ Poudre restrictive : médicament à base d'astringents végétaux ou minéraux (myrte, roses rouges, bol d'Arménie etc.). Il en existait plusieurs formules. Ces poudres étaient utilisées en usage interne et externe pour traiter les saignements et les diarrhées.

⁷⁵ Il peut s'agir d'une préparation à base d'aloès. Le mot extrait est alors d'apparition récente en pharmacie.

⁷⁶ Au XVII^e s. le mercure sert à la préparation d'onguents et d'emplâtres anti-syphilitiques.

⁷⁷ Confection alchermès : électuaire à base de kermès végétal et de produits aromatiques comme le musc. Sa formule figure dans les pharmacopées médiévales usuelles. Elle était utilisée comme cordial.

⁷⁸ Onguent blanc de Rhazès : préparation dermique à base de cêruse d'huile et de cire. Sa formule figure dans les pharmacopées médiévales usuelles.

⁷⁹ Emplâtre diapalma ou diapalmeum ou diacalciteos : préparation dermique à base de litharge dorée, d'huile d'olive, d'axonge et de vitriol. Utilisé comme résolutif pour les plaies avec hématome et les apostumes de la peste. Figure dans les pharmacopées médiévales usuelles. Il est recommandé par Mésué et Arnaud de Villeneuve.

⁸⁰ Onguent de guimauve. Figure dans les pharmacopées médiévales usuelles. Utilisé comme émollient.

⁸¹ Onguent tripharmacum ou onguent de litharge ou onguent aux trois remèdes. Il était préparé avec de la litharge de l'huile et du vinaigre. Sa formule figure dans les pharmacopées médiévales usuelles. On l'utilisait comme maturatif.

⁸² Préparation semi liquide destinée à la cicatrisation. Formule non identifiée.

⁸³ Emplâtre diachylum composé. Cet emplâtre à base de guimauve contenait plusieurs gommés et oléorésines comme la gomme ammoniacque, le galbanum, l'opoponax et la gomme sagapenum. On l'utilisait comme maturatif pour accélérer l'évolution des apostumes. Sa formule est décrite dans la pharmacopée de Valerius Cordus.

⁸⁴ Figure déjà dans l'inventaire. Cf. supra emplâtre diapalma, note 79.

⁸⁵ Pillules *ante cibum*. A base de produits aromatiques. Elle figurent dans les pharmacopées médiévales usuelles. Elle étaient utilisées pour favoriser la digestion.

⁸⁶ Ces deux produits sont les cendres obtenues par calcination des végétaux considérés. La calcination était censée débarasser le végétal de ses impuretés. Le sel qui subsistait représentait la partie active purifiée. En fait ces cendres, à base de carbonates de potassium et de calcium, n'ont strictement aucun intérêt thérapeutique. Leurs effets n'ont plus de rapports avec ceux du végétal.

⁸⁷ Il s'agit probablement du matériel destiné à l'administration des clystères.

deux peignes, un de corne, l'autre d'ivoire. Quatre ciseaux et quatre rasoirs. Une brosse. Eguilles de chirurgie, quatre avec un peu de soie cramoisine. Instrumant de chirurgie pour tirer les balles des corps. Bassin d'airain pour le barbier. Le livre du médecin charitable, in 8°. Le livre contenant le nom et feuilles des herbes. Les Eléments de chimie. Les Aforismes d'Hipocrate.

Les problèmes sanitaires d'une communauté monastique.

Le fonds de Lérins comporte divers documents éclairant de manière fragmentaire la vie sanitaire de l'abbaye.

Un premier jalon est représenté par les statuts de 1441 où il est précisé que l'infirmier claustral est chargé de pourvoir les malades en thériaque, sucre et amandes⁸⁸. Cette allusion à une fonction thérapeutique ne permet pas d'imaginer une organisation médicale bien développée. Un religieux dispense des soins élémentaires aux malades de l'abbaye. Le texte stipule que l'infirmier doit détenir *ad sufficienciam de sucaro, amigdalīs et tiriaca*. Le sucre et les amandes permettent de réaliser quelques potions dont la base médicinale est fournie par les plantes cueillies sur l'île de Saint Honorat ou sur les propriétés continentales de l'abbaye. La thériaque, médicament complexe s'il en était, devait être achetée auprès d'apothicaires grassois. L'infirmier est également tenu à l'élevage de quelques poules dont les œufs et la chair sont réservés aux malades. Peut-on déduire de ces renseignements qu'il existait une apothicairerie à Lérins au milieu du XV^e s. ? On peut tout au plus évoquer une petite « cuisine-réserve » où l'infirmier rangeait quelques plantes, divers ingrédients destinés à des préparations élémentaires et quelques médicaments complexes achetés sur le continent, comme la thériaque. Il est difficile d'imaginer pour le XV^e siècle une installation plus élaborée, la plupart des hôpitaux n'en disposaient alors pas. Il semblerait qu'à cette époque l'abbé de Lérins ait eu un médecin auprès de lui, un certain Raymond Forneri, sans que l'on sache s'il résidait au monastère⁸⁹.

L'inventaire de l'officine lérinienne est le témoignage d'une vie médicale réelle. Sa date d'ouverture n'est pas connue. Son existence est liée à l'insularité du site. La présence d'un effectif suffisant de religieux n'est probablement plus un argument fort au milieu du XVII^e s., lors de la rédaction de l'inventaire, après le déclin du monachisme. Le titre du document est cependant explicite, il s'agit bien de *la boutique de l'apothicaire du sacré Monastère Saint Honoré de Lérins*. Cette officine trouve également sa justification dans la position stratégique des îles et la présence d'une garnison après l'occupation espagnole en 1635. On devine la présence d'un barbier-chirurgien à la mention dans l'inventaire de matériel chirurgical, comme un *instrumant de chirurgie pour tirer les balles des corps*, et de barberie. Cet employé civil de la communauté (les clercs n'avaient pas le droit de pratiquer la médecine et surtout la chirurgie, était essentiellement affectée à des fonctions relevant de l'hygiène, soins de la barbe et de la chevelure. Il devait également procéder aux saignées saisonnières, recommandées par la médecine humoriste. A l'occasion, lors des épisodes guerriers, il pratiquait une chirurgie élémentaire comme en témoigne la pince à extraire les balles. La présence de religieux ayant des connaissances médicales n'est également pas à rejeter, la bibliothèque de Lérins dont les inventaires nous sont parvenus, comporte plusieurs ouvrages de médecine. La pharmacie de Lérins, à la date de l'inventaire, est fonctionnelle. Aux deux alambics, l'un de cuivre et l'autre de verre, correspondent les nombreuses eaux distillées qu'ils ont servi à préparer. Au vu de sa relative richesse on peut affirmer que l'apothicairerie de Lérins est une officine pharmaceutique authentique, il ne peut s'agir d'un

⁸⁸ ADAM, H 81.

⁸⁹ WICKERSHEIMER (Ernest), *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, t. 2, p. 675.

simple dépôt de médicaments lié à des épisodes guerriers. Sa fondation, il s'agit-là d'une hypothèse, pourrait remonter au XVI^e s.

Le troisième groupe de documents est formé par des éléments de la comptabilité du monastère qui prouvent qu'au début du XVIII^e s. les religieux ont recours à des praticiens (médecins et apothicaires) continentaux. A cette époque, plusieurs factures d'apothicaires grassois, cannois et antibois donnent à penser que la pharmacie de l'abbaye a cessé sinon d'exister du moins de fonctionner. La maladie affecte toujours les religieux mais leur communauté a perdu son autonomie en matière de soins.

Ce puzzle documentaire est très incomplet. L'inventaire de l'apothicairerie en est la pièce maîtresse. Il mérite une étude particulière.

L'apothicairerie de l'Abbaye de Lérins.

L'inventaire se divise en trois parties : le matériel, la documentation et les médicaments. Il comporte 182 items dont certains sont des doublons. On dénombre ainsi 22 items correspondant à du matériel pharmaceutique ou chirurgical, 4 à des ouvrages médicaux, 63 à des récipients de médicaments composés plus ou moins remplis, voire vides, et 80 à des simples (végétaux, animaux et minéraux).

Le matériel officinal.

On ne peut que regretter l'absence d'indications sur l'agencement de l'officine et son mobilier ? Le matériel est complet, mais élémentaire. On n'observe pas un outillage abondant comme dans les apothicaireries de ville de cette époque. Il permet cependant de réaliser les grandes opérations de la « cuisine officinale » : pesées, division, mélanges, distillation, cuisson etc. Deux balances, une grande et une petite, couvrent probablement la gamme des pesées habituelles. Deux mortiers de bronze, l'un grand et l'autre petit, sont destinés à la pulvérisation des simples et à la réalisation des mélanges. Quatre spatules de fer, une grande, deux moyennes et une petite, permettent les transferts de produits mous. L'apothicairerie est équipée de deux alambics, l'un de cuivre et l'autre de verre. Le rédacteur de l'inventaire est assez au fait de ce matériel dont il désigne certaines parties constitutives : *chapiteau, fraigiratoire d'airain* (un réfrigérant pour condenser les vapeurs), *course de terre* (la partie inférieure, la cucurbite). A la date de l'inventaire on distille encore dans cette officine, les flacons d'eaux distillées, plus ou moins remplis, en témoignent. Un fourneau de fer portatif constitue la source de chaleur du laboratoire.

La liste du matériel dépasse cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, les attributions ordinaires de l'apothicaire. Une *ciringue d'estaing dans son estuy noir* est peut-être destinée à l'administration de clystères, pratique normale pour un apothicaire ou un barbier. Il peut s'agir également d'un instrument chirurgical destiné à l'irrigation des plaies ou de cavités. La pince destinée à l'extraction des balles, l'*instreumant de chirurgie pour tirer les balles des corps*, les *éguilles de chirurgie* et la *soie cramoisine* sont des réminiscences du siège et de la pathologie guerrière ; on ne peut accuser les paisibles religieux d'être gens à chercher plaies et bosses. Le matériel de coiffure et de barberie est probablement destiné aux soins d'hygiène des moines.

La documentation qui figure à l'inventaire est réduite. Elle comprend un ouvrage de vulgarisation médicale, *Le médecin charitable, in 8°*. Il s'agit probablement de l'œuvre de Philibert Guybert parue en 1629. On est surpris de l'absence de l'*Apothicaire charitable* du même auteur. *Le livre contenant le nom et feuilles des herbes* est probablement un ouvrage de pharmacognosie élémentaire. Je n'ai pas pu en identifier l'auteur. Les *Eléments de chimie* sont l'œuvre d'un certain Jean Beguin, comme nous l'apprend un inventaire de la bibliothèque de l'abbaye. Les *Aforismes* d'Hippocrate sont un classique des bibliothèques médicales depuis le Moyen Age. La modestie de cette documentation ne doit pas nous abuser.

En fait le responsable de la pharmacie, apothicaire ou barbier-chirurgien, devait avoir accès aux livres médicaux de la bibliothèque de l'abbaye.

Les médicaments sont assez nombreux. On peut les diviser en deux grandes catégories. La matière médicale comprenant les simples, végétaux, animaux et minéraux et les médicaments composés. Ceux-ci se divisent également en deux catégories selon leur mode d'administration : les médicaments destinés à la voie orale et les autres dits à usage externe.

La matière médicale.

Plusieurs drogues sont des excipients. Il en est ainsi de la cire du miel, du sucre. Le stock des autres simples mérite d'être comparé avec celui des officines provençales médiévales dont nous connaissons l'inventaire (cf. Tab. 1). La pharmacie de Lérins comporte moins de produits que ses homologues de la fin du Moyen-Age (80 contre 175, soit env. 50 % de moins).

	Apothicairerie de Lérins		Apothicaireries provençales	
Végétaux	59	74 %	129	73,7 %
Animaux	6	7,5 %	17	9,7 %
Minéraux	15	18,5 %	29	16,6 %
Total	80		175	

Tabl.1. La matière médicale de l'apothicairerie de Lérins et des officines provençales de la fin du Moyen Age

La répartition en pourcentage des drogues du fonds est sensiblement la même. Le déficit est sensiblement le même dans les trois ordres naturels. Les pharmacies du XVII^e s. comportent plus de produits minéraux élaborés (sels, acides, etc.). La matière médicale lérienne reste très médiévale en apparence. Les drogues du nouveau monde sont en nombre limité (le bois de gaïac, le lignum sanctum de l'inventaire et le baume du Pérou. L'inventaire ne comporte pas de quinquina. Des questions restent sans réponse. Peut-on dire avec pertinence que l'officine conventuelle n'a pas profité du mouvement savant du XVII^e s. La rareté des nouvelles drogues est-elle due à la faiblesse des moyens de l'abbaye où à leur méconnaissance ? L'absence de pierres précieuses est-elle à relier à la précarité financière des religieux où bien à une réelle prise de conscience de l'inutilité des gemmes en thérapeutique ? L'absence d'antimoine traduit probablement plus la prudence face à l'emploi d'un produit toxique qu'un engagement réel dans la querelle de l'antimoine qui oppose les Facultés de médecine de Paris et de Montpellier.

Les médicaments composés.

La répartition des divers médicaments montre la prééminence relative de la voie orale. On ne connaît en effet pas les quantités consommées. Du point de vue quantitatif rien ne permet d'affirmer que la voie orale soit prédominante.

Voie orale	42	66,7 %
Autres voies	21	33,3 %

Tab.2. Répartition des médicaments composés selon la voie d'administration.

La répartition des médicaments à Lérins est représentative des données de la pharmacopée médiévale obtenues au travers de la littérature pharmacologique et des inventaires d'officines.

Les médicaments destinés à la voie orale (tab.3) sont peu nombreux. Le corpus médiéval atteint près de 1 300 formules. Toutes les grandes formes pharmaceutiques ne sont

pas représentées. Il en est ainsi des loochs, juleps, robs, mellites, vinaigres etc... Certaines familles sont sous-représentées, voir réduites au strict minimum (cf. vin, conserve, extrait, pilule, trochisque, poudre). De grandes formes, comme celle des sirops, des électuaires et des opiats, sont anormalement réduites. Les eaux distillées bien que n'étant pas des simples doivent être considérées comme des matières premières plus que des médicaments composés. Les mêmes observations peuvent être faites pour les médicaments non destinés à la voie orale. Les huiles destinées à des frictions et les onguents prédominent. Il faut noter l'absence de formes habituelles comme les cérats, collyres, suppositoires et poudres. On peut également être surpris par l'absence d'éponges somnifères que la présence de matériel chirurgical justifierait.

Liquides	Eaux dist.	24
	Sirops	8
	Vin	1
Mous	Electuaires	2
	Opiats	2
	Conserve	1
	Extrait	1
Solides	Pilule	1
	Trochisque	1
	Poudre	1
	Total	42

Tab. 3. Médicaments de la voie orale.

Qu'il s'agisse de la voie orale, ou des autres, un certain nombre de médicaments pouvaient être préparés à la demande ce qui explique leur absence de l'inventaire. Il en est ainsi des collyres, des suppositoires et d'autres formes moins connues.

Liquides	Huiles	8
Mous	Onguents	3
	Emplâtres	9
Secs	Poudre	1
	Total	21

Pratique médicale à l'Abbaye de Lérins et pharmacopée.

Le caractère élémentaire du stock de médicaments pourrait donner à penser que les soins dispensés à l'Abbaye étaient insuffisants au regard des pratiques contemporaines. En fait cette collection de drogues est assez représentative de la médecine humoriste pratiquée au XVII^e s. De nombreux médicaments purgatifs ou laxatifs sont destinés à l'élimination des diverses humeurs (bile, atrabile et phlegme) par voie rectale. Citons parmi les simples l'aloès, l'agaric, le jalap, la manne de Calabre, les myrobolans, la rhubarbe, la scammonée et le séné. Un extrait purgatif et les trochisques d'agaric sont des médicaments plus élaborés destinés à la même fonction. A l'inverse, plusieurs drogues astringentes ou resserrantes sont employées pour la correction des débacles intestinales, liées le plus souvent à une hygiène des aliments défectueuse. Citons le bol d'Arménie et le bol commun qui sont des argiles, la galle de chêne et les graines de grenade. Parmi les médicaments composés destinés à ralentir le transit intestinal figurent la poudre restrictive, le sirop de myrte et celui de coing, riches en tannin. La médecine ancienne ne se limitait pas au fonctionnement d'un jeu de vannes. La correction

d'autres déséquilibres internes ou acquis, excès de froid ou de chaud, de sec ou d'humide faisait appel à des médicaments de complexion opposée aux désordres. Ainsi les bois de santal considérés comme froids et secs étaient-ils utilisés dans le traitement des fièvres. L'opium, médicament froid par excellence, était utilisé pour calmer la douleur résultant le plus souvent d'un excès de chaud (fièvres et inflammations). Les semences de cucurbitacées citrouilles et melon, de nature froide et humide étaient utilisées comme rafraîchissants ou pour leurs propriétés spécifiques (les graines de melon et de courge sont employées comme diurétiques et dans le traitement des lithiases). Ainsi l'absinthe et l'armoise sont utilisés en raison de leur amertume comme stomachiques. Le coquelicot, la réglisse, les jujubes, divers produits aromatiques (storax, ladanum et galbanum) et des gommés (arabique et adragante) permettaient la préparation de potions ou de tisanes pectorales. Les graines de laitue et l'opium étaient utilisés comme sédatifs. La thériaque et le mithridate étaient prescrits comme alexitères, c'est-à-dire pour aider l'organisme lors des fièvres, des empoisonnements et des morsures ou piqûres venimeuses. Diverses drogues simples aromatiques, comme l'asa foetida, et des médicaments composés (confections Hyacinthe et Alkermès) sont des cordiaux, médicaments destinés à renforcer la vitalité. Le semen contra, l'armoise et l'absinthe étaient employés comme vermifuges. La présence de plusieurs médicaments pourrait surprendre, s'agissant d'une pharmacie monastique. Les cantarides n'étaient pas utilisées comme aphrodisiaques mais pour la préparation de vésicatoires⁹⁰. De même, le mercure, utilisé au 17^e s. comme antisiphilitique, entré dans la formule d'onguents antivénériens, destinés plus probablement à la soldatesque de la garnison qu'aux religieux. La plupart des emplâtres et onguents sont des maturatifs destinés à accélérer l'évolution des plaies ou des collections purulentes. Des produits corrosifs comme l'alun et les vitriols entraient dans la formule de collyres ou d'emplâtres destinés au traitement des plaies. Les huiles composées (scorpion, renard, etc.) étaient utilisées en friction pour calmer les douleurs rhumatismales.

Conclusion

Cet inventaire illustre assez fidèlement la thérapeutique enseignée au XVI^e et XVII^e s. On ne sera pas surpris d'un échantillonnage réduit de drogues. Il est hors de propos dans une petite apothicairie de disposer de tous les médicaments alors en vogue. Le stock, bien qu'élémentaire, permet de faire face, selon les connaissances de l'époque, aux problèmes majeurs (fièvres etc.). On devine des pathologies articulaires, à la présence d'huiles rubéfiantes. Ces affections rhumatismales traduisent le vieillissement de la communauté monastique et sa sédentarité. Un matériel spécifique destiné à la pratique chirurgicale et des drogues et médicaments vulnérables traduisent la présence d'une garnison. On ne sera pas surpris de l'absence des médications spécifiques des maladies féminines.

⁹⁰ Ces médicaments, appliqués localement, provoquaient la formation d'ampoules puis de plaies par où étaient évacuées des humeurs.

